

## Hommage aux pionnières canadiennes dans le domaine de la protection de la vie privée à l'occasion de la Journée internationale des femmes



6 MARS 2025 18 MIN DE LECTURE

### Expertises Connexes

- Respect de la vie privée et gestion de l'information

Auteurs(trice): Éloïse Gratton, Ad. E., Joanna Fine

À l'occasion de la Journée internationale des femmes, nous profitons de l'occasion pour nous pencher sur les réalisations de celles qui ont façonné le domaine de la protection de la vie privée au Canada. Ces femmes inspirantes ont non seulement fait face à des obstacles, mais sont devenues des championnes du droit à la vie privée et de l'équité entre les sexes. Leur parcours dans ce secteur témoigne de leur résilience, de leur sens d'innovation et de leur leadership, et leurs contributions continuent d'inspirer la nouvelle génération de femmes oeuvrant dans les domaines de la technologie, du droit et de la cybersécurité.

Nous désirons souligner ici l'histoire de ces leaders remarquables, les conseils qu'elles prodiguent aux autres femmes dans le domaine, et leurs réflexions quant à l'importance de la diversité des voix dans le leadership du droit et de la politique en matière de protection de la vie privée.

Un parcours fortuit vers la protection de la vie privée



La question de savoir si c'est la vie privée qui les a rejoints ou si ce sont elles qui ont au départ trouvé un intérêt pour la vie privée, est un thème récurrent dans l'expérience de ces professionnelles. Comme le dit **Patricia Kosseim, Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario**, « c'est plutôt comme si nous étions tombées l'une sur l'autre ». Jeune avocate, Patricia a aidé des entreprises à se conformer à la première loi québécoise sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, et son expérience dans le milieu universitaire lui a ouvert les portes du monde de la protection de la vie privée dans le domaine de la santé. Ces premières expériences ont cimenté l'intérêt de Patricia pour la protection de la vie privée et ont été à l'origine de sa remarquable carrière dans les secteurs public, privé et de la santé.



Pour **Saba Zia, conseillère juridique principale, protection de la vie privée au sein de la Banque RBC**, l'intérêt pour la protection de la vie privée s'est développé naturellement à partir de son intersection avec des dossiers en droit du travail, de l'emploi et des droits de la personne. Saba reconnaît le mérite des avocats spécialisés dans la protection de la vie privée avec lesquels elle a travaillé au début de sa carrière : « Leur passion pour le sujet était

contagieuse », souligne-t-elle.



Pour d'autres, une carrière en droit de la protection de la vie privée provient des besoins et des aspects pratiques des entreprises. **Oxana Iatsyk, responsable de la protection de la vie privée chez Walmart Canada**, relate comment la protection de la vie privée est passée au premier plan lors de son travail sur le lancement international du jeu « *toy-to-life* » WEBKINZ en 2007. À l'époque, le Canada ne disposait pas de lignes directrices claires sur la protection de la vie privée des enfants et la publicité ciblée dans le secteur des jeux, ce qui a incité Oxana à se familiariser avec les meilleures pratiques mondiales et à veiller à ce que les considérations relatives à la protection de la vie privée soient intégrées dans le produit dès sa conception.



**Suzanne Morin, vice-présidente, première directrice, vie privée & éthique des données chez Sun Life**, s'intéresse aux zones « grises » de la protection de la vie privée : « Ce qui me motive le plus en matière de protection de la vie privée, c'est que ce n'est pas noir ou blanc

(ce serait moins intéressant), car je m'épanouis dans le gris, et cela me permet d'influencer les autres pour qu'ils fassent ce qui leur semble juste, ce qui n'est pas toujours facile à faire.»



**Bridget McIlveen, responsable de la protection de la vie privée chez Estée Lauder**, a été attirée au départ par le droit de la protection de la vie privée en raison de sa complexité intellectuelle et de son impact sur le monde réel : « Les lois sur la protection de la vie privée étant en constante évolution, j'ai vu l'occasion de façonnner des interprétations et de relever des défis réglementaires inédits. » Au fur et à mesure qu'elle approfondissait son expertise, elle en est venue à apprécier le rôle essentiel de la protection de la vie privée relativement à la confiance des consommateurs et en matière d'innovation responsable.

## Moments clés et tendances façonnant les perspectives en matière de protection de la vie privée



De nombreux professionnels de la protection de la vie privée soulignent que c'est une série de développements, plutôt qu'un moment unique, qui a conduit à l'importance actuelle des questions de protection de la vie privée. En particulier la pandémie de COVID-19 et la numérisation rapide des entreprises ont constitué une « période de transformation » pour la technologie et la protection de la vie privée, selon **Jackie Moher, avocate-conseil en chef de la protection de la vie privée et des auxiliaires juridiques au sein de la Banque CIBC**.

Faisant face aujourd'hui à des défis encore plus complexes comme les cyberrisques et l'utilisation éthique de l'IA, Jackie souligne que les professionnels de la protection de la vie privée « doivent trouver un équilibre qui protège les droits des personnes tout en favorisant l'innovation et en maintenant la compétitivité du Canada dans un monde de plus en plus interconnecté. »

**Suzanne Morin** met en lumière la tendance à la réforme des lois sur la protection de la vie privée, laquelle pose des problèmes d'harmonisation et de conformité. Bien que « les principes de protection de la vie privée n'aient pour la plupart pas changé après des décennies de lois », l'introduction de pouvoirs d'application de la loi plus rigoureuse et de sanctions importantes fait qu'il est essentiel pour les organisations de prioriser une responsabilité démontrable. « Documentez, documentez et documentez, et formez, formez et formez encore », rappelle Suzanne aux professionnels de la protection de la vie privée.



**Danielle Young, conseillère juridique principale, protection de la vie privée et cybersécurité et responsable (mondiale) de la protection de la vie privée chez Manuvie**, se réjouit de voir comment la communauté des professionnels de la protection de la vie privée et l'intérêt pour ce domaine continuent de croître, que ce soit de la part des individus, des gouvernements ou des entreprises. Comme le souligne Danielle : « la protection des renseignements personnels – et notre profession en tant que professionnels de la protection de la vie privée – sont de plus en plus appréciées en tant que catalyseurs commerciaux et font partie intégrante de la réalisation de toute ambition numérique ».

**Oxana Iatsyk** expose un autre défi courant dans le secteur : convaincre les cadres supérieurs de la valeur de l'investissement dans la protection de la vie privée. « Les cadres privilégient souvent les initiatives qui offrent un retour sur investissement clair et immédiat », dit-elle, en notant que les questions de protection de la vie privée ont tendance à être

considérées comme une distraction par rapport aux activités commerciales principales génératrices de revenus. En adaptant son message pour mettre l'accent sur les risques quantifiés pour la vie privée et les avantages à long terme, Oxana a appris à défendre efficacement la protection de la vie privée en tant qu'avantage stratégique.

En réfléchissant sur l'essor des technologies numériques qui permettent la collecte massive des renseignements, les analyses sophistiquées et le microciblage, **Patricia Kosseim** adopte une vision globale du rôle essentiel des professionnels de la protection de la vie privée dans l'élaboration d'une politique des données axée sur les droits. « Grâce à des efforts éclairés, concertés et unis, nous devons persévérer pour retrouver un chemin où nos droits à l'information sont respectés et où ces technologies sont déployées dans le but d'améliorer la condition humaine, et non pour la diminuer. »

## Journée internationale des femmes : l'importance de la diversité des voix dans la protection de la vie privée

Comme beaucoup d'autres domaines, la profession de la protection de la vie privée s'épanouit lorsque les femmes et d'autres voix diverses font partie de la conversation — en particulier lorsqu'il s'agit de relever ces défis complexes et émergents. « Les femmes apportent souvent des expériences différentes à la résolution des problèmes », explique **Oxana Iatsyk**. Leurs expériences vécues peuvent mettre en évidence des risques et des vulnérabilités, notamment en ce qui a trait aux questions qui touchent les femmes de manière disproportionnée. L'intégration de ces voix, en particulier « de celles qui sont à la barre », peut contribuer à garantir que les modèles d'IA, les politiques de confidentialité et les technologies soient élaborés en tenant compte des besoins de tous les utilisateurs.



**Alexis Wiseman, conseillère juridique principale, secrétaire générale et responsable de la protection de la vie privée au sein de PC Financial**, souligne la nécessité pour les femmes d'occuper des postes de direction, en particulier à mesure que la technologie évolue et que de plus en plus de personnes se tournent vers des modèles d'IA générative comme sources régulières d'information. « Si nous voulons que ces modèles fonctionnent avec intégrité, il n'y a pas de raccourci », explique-t-elle. « Les femmes, avec leurs propres expériences variées et à plusieurs niveaux, doivent assumer des rôles de leadership dans cet espace : pour créer les algorithmes, identifier les données et éliminer les préjugés historiques. »

Selon **Danielle Young**, le fait que les femmes et d'autres voix diverses ne soient pas représentées dans les postes de direction est une « occasion manquée » lorsqu'il s'agit de relever des défis complexes en matière de protection de la vie privée, et peut créer un environnement « non propice à la pensée de groupe et à la stagnation ». Danielle fait également preuve de pragmatisme : « Je n'assisterai à aucun événement où les orateurs ne sont pas représentés de manière diversifiée. Notre communauté compte tant de leaders incroyablement diversifiés qu'il est tout à fait inacceptable que cette expertise ne soit pas reflétée au sein d'un groupe d'experts ».

Pour de nombreux professionnels de la protection de la vie privée, la Journée internationale des femmes est un appel à la fois à la célébration et à la réflexion critique sur la diversité dans ce domaine. Comme le souligne **Saba Zia**, « la Journée internationale des femmes est l'occasion de réfléchir à ce que nous pouvons faire pour créer une communauté plus inclusive et de prendre un moment pour célébrer nos réussites ». **Jackie Moher** partage ce sentiment : « C'est une merveilleuse occasion de réfléchir aux progrès que nous avons accomplis et au travail qu'il nous reste à faire pour défendre la représentation et l'autonomisation des femmes ».

## Créer des opportunités pour les femmes dans le domaine de la protection de la vie privée

Lorsqu'on leur a demandé comment créer plus d'occasions pour les femmes dans la profession de la protection de la vie privée, beaucoup de ces leaders inspirants ont souligné l'importance du soutien, de l'éducation et de l'élimination des barrières. **Oxana Iatsyk** souligne que, bien au-delà de la Journée internationale des femmes, « les femmes devraient être soutenues et célébrées pour la valeur qu'elles apportent à la table et ce, tous les jours de la semaine ».

En réfléchissant à ses propres expériences en tant que jeune avocate, **Patricia Kosseim** note que la sous-évaluation et la sous-appréciation des femmes dans le milieu du travail « ne sont pas seulement des obstacles individuels ; elles reflètent des problèmes systémiques plus profonds dans la profession qui nécessitent un effort collectif pour changer ». Cette reconnaissance a renforcé son engagement en faveur du mentorat, de la défense des intérêts et du soutien des femmes qui travaillent dans le domaine de la protection de la vie privée.

Afin de créer davantage d'occasions pour les femmes dans le domaine de la protection de la vie privée, l'approche de **Jackie Moher's** consiste à remettre en question la notion de niche « industrie de la protection de la vie privée » et à mettre en œuvre des initiatives visant à promouvoir l'expertise technologique des femmes de manière générale. Bien que les femmes soient plus nombreuses en droit que dans les domaines STEM, « nous avons besoin de professionnels équilibrés qui comprennent l'interaction entre les cadres juridiques et les avancées technologiques », et en particulier dans les domaines de la cybersécurité et de l'IA.

Pour **Danielle Young**, des services accessibles de garde d'enfants et la flexibilité du lieu de travail sont des structures essentielles pour assurer la pleine participation des femmes en tant que professionnelles de la protection de la vie privée. En qualité de dirigeante, elle adopte une approche réfléchie pour soutenir les membres de son équipe en tant qu'individus à part entière : « Demandez à l'individu ce qui l'aiderait à atténuer certains facteurs de stress quotidiens et à s'assurer qu'il puisse faire de son mieux au travail... la flexibilité doit être abordée sur une base individuelle et non de façon générale. ».

## Le rôle du mentorat dans la formation des futures dirigeantes

Pour beaucoup de ces femmes, le mentorat formel et informel a joué un rôle essentiel dans leur carrière. Comme le stipule **Saba Zia**, son parcours dans le domaine du droit de la protection de la vie privée a été soutenu par des mentors seniors qui ont pris le temps de lui donner des conseils sur sa carrière et de l'orienter. « Le mentorat est une pierre angulaire de notre profession », explique-t-elle, ajoutant qu'elle s'est engagée à rendre la pareille et à encadrer d'autres personnes. **Bridget McIlveen** évoque également l'importance des mentors qui l'ont soutenue : « En cours de route, j'ai eu la chance de trouver des mentors et des collègues qui ont renforcé ma passion et qui continuent d'inspirer mon travail dans le domaine de la protection de la vie privée. »

Dans le même ordre d'idées, **Oxana Iatsyk** souligne l'importance de prendre le temps de guider les autres dans la profession : « Au début des années 2000, il était plus difficile de trouver un mentor dans le domaine de la protection de la vie privée que d'être un mentor pour ceux qui me suivaient... Mon rôle en tant que coach et cheffe d'équipe est de former des talents dans le domaine de la protection de la vie privée qui iront au-delà de mes réalisations. »

**Alexis Wiseman** adopte également une approche réfléchie pour promouvoir la participation des femmes en milieu de travail : « Je suis régulièrement à l'affût des voix les plus discrètes lors de mes réunions », explique-t-elle, mettant un point d'honneur à amplifier la voix des femmes qui ne sont souvent pas entendues. Ses petits gestes de soutien contribuent à renforcer la confiance et la crédibilité des jeunes femmes, « accélérant ainsi leurs possibilités de travailler sur des initiatives stratégiques de l'entreprise ».



D'un point de vue pratique, **Jasmine Adhami, directrice principale, affaires juridiques et responsable de la vie privée chez Dollarama**, souligne l'importance d'enseigner aux jeunes juristes spécialisés dans la protection de la vie privée à réussir dans un contexte d'industries multidisciplinaires et ce, au-delà de l'accent mis sur la « connaissance de la loi ». Comme l'explique Jasmine, l'un de ses premiers patrons s'est distingué en l'encourageant à aller « sur le terrain » et à collaborer avec les équipes de technologie, d'architecture et de cybersécurité de l'entreprise.

**Suzanne Morin** ne refuse jamais une occasion de superviser ou de jouer un rôle de mentor : « Cela me permet d'aider et j'apprends énormément. »

## Concilier vie professionnelle et vie personnelle

Pour de nombreuses femmes, concilier travail et vie personnelle – tout en promouvant la représentation des femmes dans les secteurs de la technologie et de la protection de la vie privée – est un défi permanent. En réfléchissant au terme « équilibre », **Patricia Kosseim** reconnaît les sacrifices qu'ont dû faire les générations précédentes de femmes juristes : « C'est sans doute grâce à elles que moi-même et beaucoup d'autres avons pu poursuivre nos aspirations professionnelles tout en élevant une famille sans culpabilité ni excuses. »

Bien qu'il soit difficile pour les nouveaux praticiens d'avoir un semblant d'équilibre, **Danielle Young** avoue qu'elle encourage les femmes à « s'accorder un peu de bienveillance » ; le fait de prendre des temps d'arrêt dans leur carrière pour donner la priorité aux responsabilités d'aidant n'empêche pas leur réussite à long terme et la réalisation de leurs objectifs professionnels. **Alexis Wiseman** adopte une perspective tout aussi nuancée, suggérant que les femmes devraient redéfinir l'équilibre en se concentrant sur leurs niveaux personnels de chaos « acceptable » et « inacceptable » à tout moment.

## Conseils aux jeunes femmes en matière de la protection de la vie privée

Pour ceux et celles qui aspirent à faire carrière dans le domaine de la protection de la vie privée ou de la cybersécurité, les conseils de ces dirigeants sont clairs : faire preuve de curiosité, apprendre en permanence et rechercher des opportunités de collaboration. **Suzanne Morin** encourage la curiosité et la confiance en continu dans des partenariats commerciaux solides, car la protection de la vie privée exige une collaboration entre les différentes fonctions de l'entreprise. « On ne peut pas bien faire dans le domaine de la protection de la vie privée si l'on n'a pas de partenariats solides », dit-elle.

**Alexis Wiseman** partage ce conseil : « En règle générale, les femmes sont des rassembleuses naturelles, et la qualité la plus importante dans ce domaine est la capacité à collaborer avec d'autres personnes à travers une variété de fonctions... les questions réfléchies sont vraiment le moyen le plus rapide d'améliorer vos conseils, de vous intégrer dans l'entreprise au sens large et de construire votre réputation en tant que conseillère de confiance, pratique et stratégique ».

**Bridget McIlveen** souligne qu'il est essentiel de comprendre les concepts de base des technologies de l'information et des enjeux de sécurité pour apprécier les questions de protection de la vie privée : « Travaillez en étroite collaboration avec vos collègues techniciens et apprenez les concepts de base relatifs aux technologies de l'information et de la sécurité informatique. » Elle insiste sur le fait que la nature interfonctionnelle de la protection de la vie privée signifie qu'il est essentiel de bien travailler avec les équipes juridiques, techniques et commerciales. Elle encourage les jeunes femmes à « rester curieuses, à apprendre et à ne pas craindre les nouveaux défis – la protection de la vie privée est en constante évolution, et celles qui s'adaptent s'en sortent ».

**Jasmine Adhami** souligne également l'importance pour les avocat-e-s de comprendre les aspects techniques de la protection de la vie privée afin de souligner efficacement les risques, de proposer des solutions et de gagner en crédibilité dans les conversations clés axées sur les affaires. Elle conseille aux jeunes femmes de se familiariser avec les particularités des flux de données, de l'infrastructure « *back-end* » et des systèmes de

stockage des données au sein de leur entreprise.

Tout en encourageant les jeunes femmes à acquérir des bases solides sur les aspects techniques et juridiques de la protection de la vie privée, **Danielle Young** souligne l'importance d'avoir de solides compétences interpersonnelles afin de communiquer efficacement sur toutes questions portant sur la protection de la vie privée avec les parties prenantes. Elle conseille également aux femmes d'oser faire appel à d'autres personnes dans le domaine, car les praticiens de la protection de la vie privée (et en particulier les femmes) sont incroyablement solidaires.

**Patricia Kosseim** est particulièrement encouragée par les jeunes femmes qui s'engagent dans le domaine de la protection de la vie privée : « Elles apportent de nouvelles perspectives, un engagement profond en faveur d'un leadership éthique et une volonté de remettre en question la trajectoire que nous connaissons. En tant que nouvelle génération de leaders en matière de protection de la vie privée, elles joueront un rôle clé dans l'élaboration de politiques relatives à la protection des données et à la promotion d'une innovation responsable.

## Perspectives d'avenir

En réfléchissant au parcours de ces femmes incroyables, il est clair que non seulement elles façonnent la profession de la protection de la vie privée, mais qu'elles mènent également la charge pour une plus grande équité entre les sexes dans le domaine des technologies. Grâce au mentorat, aux initiatives relatives à la défense de leurs intérêts et à leurs contributions innovantes à la protection de la vie privée, elles établissent les fondements d'un secteur plus inclusif, plus solidaire et plus diversifié.

Les histoires de ces femmes dans la profession de la protection de la vie privée sont des rappels inspirants du pouvoir de la résilience, du leadership et du mentorat. Alors que la protection de la vie privée devient de plus en plus cruciale à l'ère numérique, la contribution des femmes dans ce domaine est inestimable. Leurs perspectives sont essentielles à l'innovation et à l'élaboration de solutions pragmatiques à des questions complexes liées à la vie privée et la protection des données qui contribueront à garantir un traitement des données qui respecte davantage les individus.

En cette Journée internationale des femmes, célébrons ces pionnières et engageons-nous à poursuivre le travail qu'elles ont commencé : créer un avenir où les femmes dans le domaine de la protection de la vie privée et de la technologie sont non seulement reconnues, mais aussi habilitées à diriger et à innover.